



# Cercle généalogique de la Manche

## C.G.50

(affilié à l'Union des Cercles Généalogiques et Héraldiques de Normandie)

Siège social : Archives Départementales de la Manche, B.P. 540 – 50010 SAINT-LÔ

Correspondance : Cercle Généalogique de la Manche, BP 30416 , 50104 CHERBOURG CEDEX

Site Internet : [www. cg50.org](http://www.cg50.org)

### BULLETIN D'ADHESION 2010

Mr, Mme, Mlle : ..... Prénom : .....

Pour l'adhésion de couple seulement, identité de la 2ème personne : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Profession (facultatif) : ..... Age (facultatif sauf mineurs) : .....

Courriel (facultatif) : ..... @ .....

Je soussigné, donne mon adhésion au C.G.50 du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010, et choisis une des 2 options suivantes :

#### 1) Adhésion au C.G. 50 ET abonnement à la Revue Généalogique Normande :

- Membre actif résidant en France métropolitaine 35,00€ = .....
- Membre actif résidant à l'étranger ou DOM-TOM 44,00€ = .....
- Membre bienfaiteur..... à partir de 50,00€ = .....
- Tarif de couple (2 adhésions et 1 abonnement) France 42,00€ = .....  
Identité de la 2ème personne : .....
- Tarif de couple (2 adhésions et 1 abonnement) Etranger 51,00€ = .....  
Identité de la 2ème personne : .....

#### 2) Adhésion au C.G. 50, SEULE :

- Tarif individuel ..... 15,00€ = .....
- Tarif de couple ..... 22,00€ = .....  
Identité de la 2ème personne : .....
- Membre bienfaiteur..... à partir de 30,00€ = .....

J'autorise le C.G.50 et l'U.C.G.H.N. à publier mes nom et adresse électronique dans leurs publications.

Je m'engage à ne faire aucune exploitation lucrative, totale ou partielle, des travaux du Cercle Généalogique de la Manche.

Date :

Signature obligatoire : (celle des parents pour les mineurs)

Je joins en conséquence mon règlement par chèque, établi à l'ordre du Cercle Généalogique de la Manche (ou C.G.50), accompagné de ce bulletin au :

**Cercle Généalogique de la Manche**  
**BP 30416**  
**50104 CHERBOURG CEDEX**

Les données non facultatives de ce bulletin sont transmises à l'Union des Cercles Généalogiques et Héraldiques de Normandie.

En vertu de l'article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, adressez-nous un simple courrier (électronique ou postal).

**Les statuts de l'association et le règlement intérieur sont communiqués sur demande.**